

Marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de 5 zones humides sur le plateau du Devès (43)

Type : MOE et Dossier Loi sur l'Eau

Montant de l'étude : 16 750 €HT

Maître d'ouvrage : Conseil Général de Haute-Loire

Montant des travaux : 107 000 €

Date : 2009-2010 (AVP-PRO ACT, DLE)
2010 (DET)



Présentation de l'opération :

La réhabilitation de cinq zones humides du plateau du Devès s'intègre dans un plan de sauvegarde du patrimoine naturel de Haute-Loire et spécifiquement de restauration des fonctionnalités écologiques de marais en partie asséchés. Les travaux envisagés font suite à une expertise de chaque site aussi bien du point de vue faunistique et floristique qu'hydrologique, patrimonial ou social. Les travaux réalisés consistent en :

- Le creusement de mares de forme libre à pente douce et variée,
- La mise en œuvre d'ouvrages de régulation du niveau des eaux pour maintenir des étendues en eau sur les périodes les plus intéressantes pour la faune,
- La réfection de chemin de bordures des zones humides pour circonscrire les passages d'engins,
- La mise en œuvre de mesures agro-environnementales : clôtures, accès, réfection de busage sous chemin, remblai de terres excavées sur des parcelles agricoles, réfection d'une décharge.

L'opération a été menée sur 5 zones humides différentes et comptabilise 6300 m² de décapage, 3550 m³ de déblais, 4100 m² de reprofilage de berges, le curage de 350 ml de fossé, la mise en œuvre de 485 ml de clôture et la construction de 4 ouvrages de régulation des niveaux d'eau. Les travaux ont été réalisés et réceptionnés à l'automne 2010.

Eléments de missions :

- **Mission complète de maîtrise d'œuvre** : conception des projets ; ACT, DET et AOR.
- **Elaboration des dossiers réglementaires** : 2 dossiers d'autorisation Code de l'environnement.



Photo : 3 des 5 zones humides en eau après travaux :
en haut à gauche : Le Péchay, en bas à gauche : La Gimberte, en bas à droite : Les Pérouzes

Certificat de capacité

Désignation de la prestation

Marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de trois zones humides sur le plateau du Devès (49)

- Diagnostic
- Mission complète de maîtrise d'œuvre
- Elaboration des dossiers réglementaires : dossier de déclaration Code de

Environnement Montant de la prestation : 16 350 € HT

Certificat :

Le signataire certifie que **RIPARIA** a exécuté les prestations ci-dessus suivant les règles de l'art et que leur règlement n'a donné lieu à aucune difficulté.

Le Conseil Général de la Haute-Loire, maître d'ouvrage des travaux de restauration des zones humides du Devès, est pleinement satisfait du travail réalisé le maître d'oeuvre, le bureau d'études **RIPARIA**, qui a toujours fait preuve de rigueur, de disponibilité et de respect des délais.

Phases Diagnostic et Projet très complètes et précises, cartographies et plans d'exécution remarquables, dossiers réglementaires "loi sur l'eau" très documentés et argumentés. Bonnes capacités de dialogue avec les propriétaires et riverains du site ainsi qu'avec les agriculteurs (co-animation d'une réunion publique avec le maître d'ouvrage). Suivi des travaux et relations avec les entreprises très satisfaisants. Les comptes rendus des réunions de chantiers sont complets et diffusés dans de très brefs délais.

Bureau d'étude très sérieux,

Très bon "relationnel"

Maître d'ouvrage :

Conseil Général de Haute-Loire
Service environnement

1, Place Monseigneur de Galard
43 009 Le Puy-en-Velay

Identité, signature et cachet du signataire

Fait à

Pour le Président,
Le Directeur de la Jeunesse, de la Culture
et du Développement Durable

Dominique GILLET.

